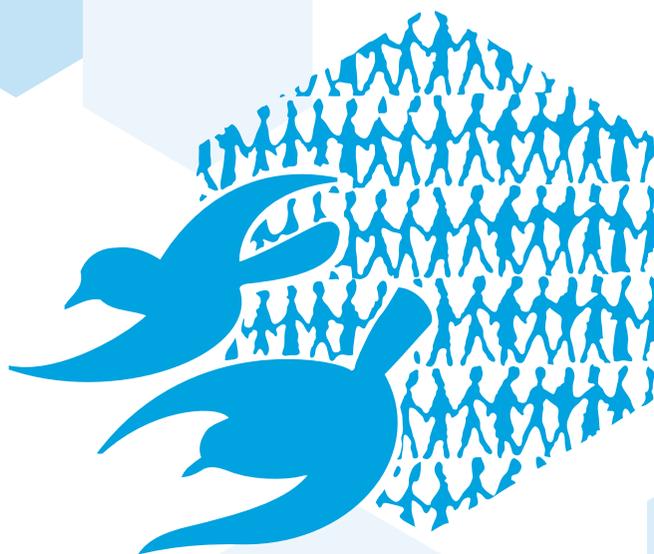


Démographie et différences

Colloque international de Montréal (7-10 juin 1988)



ASSOCIATION INTERNATIONALE DES DÉMOGRAPHES DE LANGUE FRANÇAISE

AIDELF

Qui s'intéresse aux différences démographiques au niveau local ? et à quelles différences ?

• Pierre-Jean THUMERELLE

Université des sciences et techniques de Lille-Flandres-Artois, France

Qu'il soit utile et nécessaire d'analyser les différences entre populations ou à l'intérieur d'une population va de soi pour un démographe, à tel point qu'il ne s'interroge guère sur la portée et la finalité de ce type d'études dont l'intérêt scientifique est évident et qui se situe en amont de ses préoccupations. Mais cette évidence est-elle partagée ou même simplement perçue en dehors de cercles étroits de chercheurs ? Qui donc, hors des milieux scientifiques, a besoin de connaître des différences en démographie, ou certains types de différences bien précis ? et pour quoi faire ?

I.- Les ambiguïtés dans l'appréhension du sujet

1) *L'offre et la demande en sciences de la population*

Il nous est très difficile de répondre aux questions posées en introduction puisqu'un scientifique, considérant à juste titre – car c'est sa mission première – l'amélioration de la connaissance de l'objet de sa discipline comme une fin en soi, n'a pas à priori à se préoccuper de la portée pratique de ses travaux. Le veut-il, qu'il lui faut pour l'apprécier être à la fois acteur et spectateur, être impliqué totalement dans une démarche par essence gratuite et en même temps la juger en terme non plus de valeur scientifique mais de rentabilité sociale ou économique, voire politique. Et pourtant les sciences sociales n'ont-elles pas aussi pour objectif d'identifier et de comprendre les mécanismes sociaux afin de permettre d'agir sur eux et d'accroître, comme toute science, l'efficacité de l'action des hommes ?

Essayons donc un instant, à notre modeste échelle de connaissance ou de pratique du monde administratif ou politique, ou de ce qu'on appelle les partenaires sociaux, de nous placer du point de vue des personnes qui attendent de la démographie, non pas tant une connaissance scientifique, donc par définition intellectuelle, ou une réflexion théorique sur les populations, mais de l'information pratique, des indications concrètes, des idées opérationnelles, pour les éclairer sur leurs choix, pour les aider à la prise de décisions, pour les guider dans des actions à plus ou moins long terme.

2) *L'imprécision du contenu de la notion de différence en démographie*

Or la notion de différence en démographie est extrêmement générale et vague. Il peut s'agir de différences de structures, de comportements, d'évolutions, de répartitions, ou de leurs combinaisons. On peut mesurer ces différences au niveau de groupes sociaux,

de groupes d'âges, d'ensembles territoriaux, ou une fois de plus de leurs combinaisons. En fait, il est possible de mener des analyses différentielles tous azimuts; il suffit de distinguer entre sous-populations selon un critère quelconque, et le premier congrès de l'AIDELF a montré combien cette notion est multiforme. La spéculation intellectuelle peut sur ce chapitre se donner libre cours. En ce qui concerne notre propos, on ne trouvera aucun secours dans une réflexion théorique sur le concept de différence. Il faut donc cerner très pragmatiquement ce qui retient l'attention de nos interlocuteurs extérieurs, repérer empiriquement le contenu de ce qu'on appelle selon un vocable à la mode la demande sociale, et que je restreindrai explicitement à la demande institutionnelle.

II. - De quelles différences parlons-nous? Pour quels publics et quels objectifs?

1) *L'Etat et la démographie*

On pressent qu'au niveau national le public des utilisateurs de l'information scientifique à caractère démographique est extrêmement varié et nombreux. On sait qu'il comprend les plus hautes instances de l'Etat et les assemblées parlementaires. La statistique n'a-t-elle pas d'ailleurs été conçue comme un instrument au service de l'Etat? Et la démographie lui est trop intimement liée pour ne pas privilégier la dimension nationale, ce qu'encouragent par ailleurs le système administratif centralisateur français et la concentration sur Paris des grands organismes nationaux de recherche. L'Etat a donc rarement besoin de définir ses besoins en matière d'information, puisque tout l'appareil de recherche publique en démographie contribue de manière directe ou indirecte à le renseigner. Dans ce contexte, l'étude des différences prend sa pleine importance dans la mesure où elle permet d'affiner les moyens de la politique de population proprement dite, et il est compréhensible que les recherches causales soient privilégiées.

a) La focalisation sur les comportements différentiels des composantes socio-démographiques

Analyser les différences revient dès lors à opposer la situation française à celles des pays voisins ou à affiner l'analyse de l'ensemble national en distinguant entre ses composantes internes, notamment en recherchant les différences de comportements entre les groupes sociaux (nationaux et étrangers, cadres et ouvriers, actifs et retraités, etc.) en matière de reproduction, mobilité, morbidité, etc... Utiliser des enquêtes pour distinguer entre groupes et catégories permet d'établir ou de vérifier des hypothèses sur les mécanismes démographiques, d'élaborer des modèles plus ou moins universels aidant au choix des paramètres de projection, de répondre aux attentes d'un Etat centralisateur et homogénéisateur; et il est intéressant de noter que les études à caractère socio-démographique commanditées par des administrations centrales visent à mieux comprendre certains comportements (le choix du troisième enfant par exemple), ou des stratégies différenciées selon des groupes déterminés (les mariages mixtes pour citer un autre exemple).

L'exemple de la politique familiale nouvellement définie est à cet égard particulièrement significatif. Elle s'inscrit dans un contexte de politique sociale, mais ses objectifs sont foncièrement démographiques: renforcer la natalité en favorisant la nais-

sance d'enfants de rang trois, puisque les niveaux des naissances de rang un et deux demeurent relativement satisfaisants. Le gouvernement a décidé de mesures qui s'appuient implicitement sur une analyse différentielle de la fécondité et des probabilités d'agrandissement des familles selon le rang de naissance, l'activité des mères, leur âge, leur milieu social, leur niveau d'études, le revenu des ménages, et sur les projections de population active et de chômage. Des enquêtes ont montré qu'il n'existait pas de stratégie d'ensemble des couples en matière de naissances, mais qu'au contraire les projets de procréation étaient remis en cause positivement ou négativement en fonction de la situation du couple et de son environnement. Une mesure nataliste comme celle de la création d'un salaire maternel à partir du troisième enfant était donc de nature à produire l'effet recherché. La modicité de la somme allouée en fait surtout une mesure incitative pour les classes les plus défavorisées, mais ce sont les plus fécondes et les plus sensibles à un encouragement matériel et moral à la fonction maternelle, ce sont aussi celles où le chômage féminin est le plus important et où le salaire maternel peut dissuader de rechercher un emploi. Le caractère temporaire de la mesure peut encourager à répéter les maternités pour maintenir les ressources au même niveau.

Plus généralement, la décomposition des populations en composantes socio-démographiques et la prise en compte des comportements différentiels contribuent surtout à la détermination des besoins de la nation et de leurs coûts sociaux (santé, éducation,...).

b) La tendance à occulter la dimension spatiale

La notion de lieu est inexistante ou du moins subsidiaire à ce niveau. En l'introduisant, l'aménagement du territoire a créé une brèche dans cette prédilection à n'utiliser au niveau national que des différences que l'on peut qualifier de verticales, c'est-à-dire entre structures ou comportements de groupes, classes, catégories, cohortes diverses, mais n'a guère modifié l'ensemble de l'édifice construit au sommet de la hiérarchie territoriale. Il a constaté l'existence de différences démographiques régionales profondes et conduit de grands organismes comme l'INSEE à nuancer les grands tableaux nationaux et à se préoccuper davantage des statistiques spatialisées, ce qu'illustre par exemple la publication des cartes INSEE-IGN accompagnant les recensements de 1975 et 1982.

Il n'en demeure pas moins que l'action démographique ne relève pas de l'aménagement du territoire et de l'action régionale. Si celle-ci a pour objectifs de corriger les inégalités entre les grands types d'espace, elle ne peut le faire qu'en agissant au niveau des infrastructures et des incitations économiques, c'est-à-dire en procédant indirectement à de lents rééquilibrages. Tout au plus contribue-t-elle à atténuer certains handicaps locaux en matière d'équipements sociaux ou culturels, notamment dans les domaines scolaires et sanitaires, ou à infléchir les flux migratoires. Même si l'analyse géographique la plus élémentaire met immédiatement en évidence la profonde dissymétrie des comportements entre la France septentrionale et le reste du pays, la politique de population n'a en France aucune dimension spatiale⁽¹⁾. De là à conclure qu'il ne puisse y avoir aux divers échelons de compétence territoriale une place quelconque pour la démographie, en dehors du dénombrement des populations résidentes à des fins admi-

⁽¹⁾ Il en est autrement dans d'autres pays, comme l'Allemagne fédérale, où des différences importantes de primes à la naissance existent dans les Länder.

nistratives ou électorales, il n'y a qu'un pas, assez allègrement franchi si on en juge par le petit nombre des démographes provinciaux.

2) La pluralité des niveaux territoriaux subalternes de la demande d'analyses différencielles des populations

Or, il existe une demande plus humble, potentielle ou manifeste, d'information et d'études démographiques au niveau infra-national. Mais il est certain que le public des utilisateurs est plus effacé, plus divers et moins bien cerné qu'au niveau national, et qu'il préfère une information plus feutrée aux scoops que recherchent les grands média, qui confèrent éphémèrement audience et notoriété à tel ou tel démographe.

Se placer au niveau de la nation est une chose, se placer au niveau des services centraux de l'Etat est déjà autre chose, se situer maintenant au niveau de ses services décentralisés ou des collectivités territoriales est bien différent encore. Quels sont ces autres interlocuteurs des démographes? Ont-ils ou non des besoins spécifiques en matière d'études des différences? Lesquels?

La diversité des situations imposerait des réponses collectives se situant à plusieurs niveaux. Mais il est difficile d'avoir une expérience simultanée de ces niveaux; peut-être vaut-il mieux dans ce cas s'adresser à ceux qui travaillent au niveau le plus bas? Les échos des grands débats nationaux, soutenus par les travaux des grands organismes de recherche et colportés par les grands vecteurs médiatiques scientifiques, leur parviennent nécessairement, mais l'information ne circule guère dans l'autre sens, sauf cas très exceptionnel. C'est sans doute pour cela que les organisateurs du congrès ont demandé à un universitaire de province de réfléchir à cet aspect de la question.

III.- Différences démographiques et échelle locale

1) S'intéresse-t-on au niveau local aux mêmes types de différences qu'au niveau national?

a) Une demande différenciée d'analyses concrètes et spatialisées

Avant tout, il ne faut pas se leurrer sur l'intérêt que les responsables nationaux ou locaux que l'on rencontre portent à l'ensemble de nos travaux, même si, à titre personnel, ils témoignent de préoccupations sincères pour les phénomènes de population. Les administrations et les diverses collectivités, en tant que telles, ne vont vraiment s'intéresser qu'à certains modes de découpages de sous-population et à certaines caractéristiques des populations, ceux et celles qui relèvent de leur champ de compétence. Si on veut diffuser l'information, on n'aura jamais en outre affaire aux mêmes interlocuteurs ni aux mêmes centres d'intérêt.

La demande est donc très diversifiée selon les interlocuteurs. Au niveau des représentants d'organismes ayant une compétence territoriale large, auxquels est souvent confiée par ailleurs la responsabilité des études générales, on a un certain goût pour les visions d'ensemble et de l'évolution différenciée à l'intérieur de ces ensembles. A un niveau inférieur on a des exigences plus précises, une demande qui correspond à la recherche d'information éclairant une prise de décision dans un domaine très ponctuel et un délai très court. C'est en fonction de la finalité, des objectifs, que le clivage s'opère. On a ici une préoccupation de gestion concrète, de ce qui relève des pouvoirs locaux,

des populations des circonscriptions, des communes, des quartiers, et exclusivement. L'analyse des différences sociales cède la place à celle des différences spatiales. Les premières ne sont pas niées ou ignorées mais elles deviennent subordonnées aux dernières. L'analyse des différences entre les résultantes de la combinaison des catégories socio-culturelles en un lieu l'emporte sur l'analyse des différences entre classes ou catégories. On en revient à la définition primitive du terme de population (lequel n'est apparu qu'au XVIII^e siècle) : l'ensemble des habitants d'un territoire donné.

b) Démographie et géographie

Après l'avoir plus ou moins superbement ignoré, un certain nombre de démographes, rejoignant dans un même courant d'intérêt des économistes et des sociologues, découvre avec une sorte de ravissement ou de passion l'ordre spatial : les combinaisons variées dans l'espace des structures et des comportements, les permanences, les inerties, que l'on peut qualifier d'horizontales, qui ne suppriment pas les différences de groupes ou de classes mises en valeur par les analyses verticales, mais qui leur apportent plus que des nuances, leur confèrent une toute autre dimension, complémentaire et nécessaire. Seuls des travaux fins, associant à la fois une connaissance approfondie et intuitive des milieux et une analyse comparative rigoureuse – prenant en compte toutes les difficultés méthodologiques liées aux données et à leur standardisation – des interrelations entre comportements, structures et mobilité géographique, permettent de mettre en valeur les sensibilités, les fragilités des populations locales, leurs inerties et leur capacités à maintenir des caractères originaux, leurs perspectives réelles à court ou moyen terme, leur situation par rapport à une évolution plus générale, régionale ou nationale. Que l'on appelle cette démarche particulière géographie de la population, démogéographie ou démographie spatiale, selon ses origines disciplinaires, le contexte scientifique, ou sa philosophie, qu'importe ! Géographie et démographie se complètent très utilement dès lors qu'il s'agit d'avoir une vision territoriale des populations et de leurs différences.

2) Différences démographiques et échelles locales

Il apparaît vite qu'on ne peut aborder de la même manière une étude des différences entre régions ou départements, une étude des différences entre sous-régions (zones INSEE par exemple) et des études des différences inter et, qui plus est, intracommunales. Plusieurs dimensions se superposent ou s'enchevêtrent en fonction des échelles. Il y a presque autant de distance entre les règles auxquelles semblent obéir les populations lorsqu'on les observe à macro-échelle, où l'inertie des masses est considérable, et l'univers des particularismes et des probabilités dans lesquels les petits nombres maintiennent les populations à micro-échelle, qu'entre la mécanique newtonienne et la mécanique quantique.

Aussi une des difficultés majeures dans ce type de recherche est-il d'opérer un choix pertinent entre les niveaux de l'analyse spatiale en fonction du type de différence que l'on veut mettre en valeur. Si des découpages résultent d'une régionalisation scientifique (que se soit à partir de méthodes géographiques traditionnelles ou sur la base de traitements statistiques multivariés), d'autres ne font que reprendre la hiérarchie de l'administration territoriale, qui colle moins aux réalités démogéographiques mais qui correspondent à celles de l'action politique, à laquelle le responsable d'une étude est souvent contraint de se conformer si celle-ci est contractuelle.

IV.- Peut-on trouver meilleur indicateur de l'intérêt porté aux différences démographiques au niveau subnational que les demandes d'études appliquées émanant directement d'organismes locaux ?

1) *La demande sociale vue à travers le financement de la recherche démographique ou démo-géographique*

a) *Le poids de la conjoncture*

Si on décortique la demande sociale exprimée à travers les contrats financés par des collectivités territoriales ou les services décentralisés de l'Etat (en excluant toute proposition non assortie d'un financement de la recherche, dont on ne peut donc mesurer le degré d'implication du demandeur), on constate qu'elle correspond toujours à des besoins de connaissance concrète, immédiate, exigeant un effort de mesure systématique et exhaustive des différences. Elle est très liée à la conjoncture politique, elle précède la prise de décision dans des domaines où l'information (notamment celle qui est fournie par les observatoires régionaux de l'INSEE) paraît insuffisante ou doit être retraitée, reformulée pour répondre aux besoins des décideurs locaux, soit pour opérer des choix, soit pour négocier avec l'Etat dans le cadre du plan. Il est rare que la demande porte sur des études strictement analytiques et ne comprenne pas un volet opérationnel ou pour le moins prospectif.

b) *Une forte sensibilité aux écarts à la moyenne nationale*

On remarque très vite que le passage aux niveaux territoriaux intermédiaires entre les collectivités locales et l'Etat provoque un net changement d'attitude vis-à-vis des problèmes de population. C'est à ce niveau (régions et départements, communautés urbaines, plus rarement déjà les organismes chargés de certaines opérations d'étude ou d'aménagement comme les districts et les syndicats mixtes) que la demande est la plus vive en ce qui nous concerne, ou du moins la plus expressément exprimée. J'ai constaté qu'en gros tout ce qui établit des différences sensibles entre lieux retient l'attention, mais avec une focalisation sur tout ce qui est structurel (âge, nationalité, formation, activité) et tout ce qui est dynamique (mobilité, croissance), et un intérêt non moins vif pour les projections exclues de notre champ d'investigation. Quelques caractéristiques retiennent particulièrement l'attention : les jeunes âges (et leurs liaisons avec la scolarisation, la formation et l'insertion professionnelle et le chômage), les âges élevés (et leurs liaisons avec le traitement social des personnes âgées), les migrations.

Le gradient de demande d'analyse des différences spatiales est d'autant plus important que les données démographiques des collectivités territoriales sont éloignées des moyennes. Nous l'avons expérimenté à deux niveaux superposés dans la région Nord-Pas-de-Calais. L'écart constant à la moyenne nationale, ressenti jadis comme positif et aujourd'hui perçu comme négatif dans une conjoncture de crise économique régionale particulièrement aiguë, est devenu un sujet d'interrogation et d'inquiétude, dans une région détachée sur le plan démographique de l'ensemble européen auquel elle a jadis appartenu, et jamais totalement intégrée sur ce plan dans l'ensemble français, où elle détient les taux record de fécondité, de mortalité infantile et de morbidité. Le Conseil régional, le Comité économique et social régional, la préfecture de région, les services régionaux des ministères ou de la région, sont à l'affût des études qui mettent en évidence

et, si possible, expliquent les différences entre la moyenne nationale et la moyenne régionale, entre la région et les autres régions françaises, voire les régions belges ou néerlandaises voisines. Fonctionnaires et élus locaux, notamment ceux des villes moyennes, nombreuses et puissantes dans le Nord-Pas-de-Calais, font pression sur ces mêmes organismes pour obtenir des informations les plus pertinentes possibles, et au besoin faire financer les études nécessaires, sur les différences intrarégionales, baptisées, et c'est en soi déjà toute une philosophie politique qui s'exprime par le recours à ce concept de déséquilibre démographique infrarégional.

Mais on ne saurait se fonder sur une seule expérience pour généraliser la pratique en ce domaine ou en déduire que tel ou tel thème suscite un intérêt privilégié.

2) Exemples pris dans la région Nord-Pas-de-Calais

C'est uniquement à titre indicatif et pour susciter un débat que sont exposées quelques-unes des demandes formulées au niveau régional ou local, en démêlant ce qui a été retenu à la suite de nos propres propositions et ce qui provient d'une demande expresse des organismes, et en distinguant entre les principaux travaux contractualisés entre l'Université de Lille et des organismes locaux, ceux qui ont donné lieu à un engagement financier important et ceux pour lequel l'engagement fut plus modeste ou partiel.

a) Les priorités : dynamique des répartitions, scolarisation, mobilité géographique

Une des plus grosses opérations a consisté en « l'analyse des tendances au déséquilibre infrarégional », analyse de la dynamique différenciée des configurations spatiales des comportements, des évolutions, de la mobilité géographique, des structures démocio-économiques, des caractéristiques culturelles associées, et des perspectives. Il s'agissait d'une étude globale, qui n'a pu être menée à bien parce qu'elle s'appuyait sur des années de recherches antérieures sur ces thèmes et une masse de travaux, dont des thèses d'Etat, c'est-à-dire sur la conjonction de l'utilisation systématique d'une base de données démo-géographiques régionales (ce que permettait les gros moyens accordés) et de la connaissance intime des populations locales et du milieu géographique que possédait le groupe de travail constitué pour la circonstance.

La scolarisation est à l'origine d'une autre grosse opération contractuelle. L'étude, qui porte comme titre « carte prospective des formations supérieures », n'est que partiellement démographique. Elle comprend néanmoins une analyse différentielle très poussée des populations scolarisées et scolarisables entre 17 et 24 ans, sur le plan démo-géographique et socio-démographique (âge détaillé, sexe, CSP des parents, études antérieures) et de leur perspectives d'évolution. Un contrat antérieur, modeste, avait porté sur l'analyse démo-géographique des 15-19 ans, et les projections de cette population par bassin de formation jusqu'en 1995, opération qui a suivi le transfert de compétence en matière de construction scolaire de l'Etat aux régions, et qui avait pour but de comparer une étude universitaire à celle qui avait été remise par les autorités académiques.

L'analyse de la mobilité spatiale des populations, sur la base d'une enquête lourde régionale venant en complément des études de flux et stocks menées antérieurement à partir des recensements, a donné lieu à un contrat qui vient de démarrer.

Enfin, des opérations plus modestes, dans le cadre de stages de fin d'études ou de petits contrats de courte durée, ont été lancées à une échelle plus locale, la liaison

ménages-habitat, le vieillissement différentiel des populations urbaines selon les quartiers, la population des jeunes chômeurs, l'évolution différentielle de la population étrangère, les aspirations des jeunes à migrer, etc., études ponctuelles à connotation souvent plus sociologique ou urbanistique que démographique ou démo-géographique, mettant plus ou moins en avant les différences à l'intérieur des populations.

Il ne s'agit là que d'une partie de la demande sociale, celle qui a donné lieu à une contractualisation. Les enseignants-chercheurs sont intervenus comme experts, invités, conférenciers, consultants, dans de nombreux autres organismes officiels, mais aussi des associations, depuis le Comité économique et social régional jusqu'aux associations familiales, mais pour exposer cette fois les résultats de leurs recherches universitaires, ou expliciter une information démographique existant par ailleurs. Ces démarches entrent partiellement dans le domaine plus général du transfert de l'information scientifique auprès du public. Comme dans le cas précédent, une partie de ces interventions, mais une partie seulement, a porté sur l'analyse des différences, notamment des différences de comportement entre la population régionale et celle d'autres régions françaises ou européennes, ou entre des sous-populations régionales. Les comparaisons internationales ou interrégionales sont souvent prisées, mais ne dépassent guère le niveau des propos de salon. Les organismes locaux, quel que soit l'intérêt qu'ils leur portent, même dans des régions frontalières et dans la perspective de 1992, répugnent profondément à les financer, estimant qu'elles sont hors de leur compétence.

b) Un faible intérêt pour l'étude des comportements

Quant à l'analyse des comportements, elle suscite des attitudes très mitigées. La plupart des gens s'intéressent, et parfois avec une vive curiosité, à tout ce qui gravite autour de la vie et de la mort et qui détermine l'avenir des sociétés. Les décideurs locaux n'échappent pas à la règle, d'autant plus qu'avec le cumul des fonctions électorales, certains ont en même temps à charge le destin national et des destinées locales. Mais leur attitude n'est guère ambiguë; ils écoutent, et parfois avec un profond intérêt, les démographes; mais leur attention à la reproduction proprement dite comme à ses déterminants ne dépasse guère celle du simple citoyen; en tant que responsables politiques locaux ils ne se sentent pas concernés par des questions dont les collectivités locales maîtrisent peu les paramètres et qu'ils estiment être de la compétence de l'Etat, et de lui seul. L'exemple de la mortalité est à cet égard significatif. Hors de milieux spécialisés, comme ceux de la santé, qui nous ont quelquefois demandé quelques éclaircissements, la question de la surmortalité régionale, expression pourtant tragique de flagrantes inégalités géographiques, n'a jamais fait l'objet d'une demande d'étude.

c) Différences démographiques et image de marque

Les travaux réalisés sur ce thème, à notre seule initiative, n'ont jamais trouvé que des échos embarrassés. Le côté noir de l'analyse démographique locale peut en effet devenir un vrai piège pour élus. A la limite reconnaîtra-t-on une spécificité régionale, notamment en équipements et services de santé, phénomène dont on peut rendre responsable un manque d'attention des autorités nationales. Mais combien sont plus embarrassantes les spécificités locales, dont les élus ne se sentent guère responsables, devant lesquelles ils se sentent désarmés, et qui pourraient figurer dans les aspects négatifs de leur bilan politique. On accepte l'information et on en débat à l'échelon des services

régionaux ou départementaux, on la redoute à l'échelon des assemblées locales. Les cartes comparatives de fécondité ne sont guère plus prisées que celles de la mortalité, certes les élus se sentent ici beaucoup plus à l'aise, mais les meilleurs taux mettent d'abord en évidence soit un bas niveau culturel, soit une concentration de population étrangère, et ils craignent pour l'image de marque de leur circonscription ou de leur commune. Il n'y a pas d'indifférence et encore moins d'opposition à la recherche sur ce type de différences, mais une certaine discrétion consensuelle.

Par contre les différences de structure ne suscitent pas les mêmes réserves, elles rejoignent la demande de perspectives démographiques locales. On se situe là beaucoup plus sur le terrain de la gestion. Si la population est jeune, l'image de la population en est dynamisée, et on peut justifier une politique de formation ou d'activités sportives ambitieuse. Si la population est vieillissante, on peut au contraire focaliser l'attention sur le traitement social des personnes âgées, les équipements de quartier, etc. Les cartes expriment des différences à l'échelle de compétence des autorités locales. Elles permettent de distinguer les spécificités démographiques locales et d'en exploiter la gamme.

d) Le renouveau de l'approche cartographique des phénomènes de population

On constate par ailleurs un vif intérêt pour tout ce qui s'exprime par des cartes, moyen clair de présentation des différences entre populations.

Compte tenu de sa pluriannualité, et de sa renaissance sous diverses formes, la cartographie des caractéristiques de la population régionale, au niveau communal, ou à un niveau infrarégional plus grossier, correspond à une exigence permanente du milieu administratif comme des élus. Il suffit pour s'en rendre compte de comptabiliser les cartes à caractère démographique qui figurent dans l'Atlas régional Nord-Pas-de-Calais, financé par le Conseil Régional. Le contenu en a été négocié, il a fallu tenir compte de la demande institutionnelle, démontrer l'absence d'intérêt de telle ou telle demande ou son irréalisme, mais aussi proposer et convaincre pour faire figurer des cartes scientifiquement fondamentales (comme celles de l'indicateur conjoncturel de fécondité, ou du taux comparatif de mortalité) dont la portée pratique peut paraître nulle, du moins dans une perspective d'utilisation immédiate des données.

Certes, aujourd'hui, tout le monde, avec un bon logiciel, peut faire des cartes. Les dresser correctement, les interpréter sans biaiser l'information, c'est tout autre chose. La carte paraît si objective à première vue, surtout si on laisse à l'ordinateur le soin de définir des classes par un système de partition automatique, qu'on oublie souvent qu'elle n'est que la transposition intellectuelle, symbolique d'une réalité, et qu'elle exprime non pas la réalité mais la vision qu'on en a ou qu'on en veut donner. On rejoint ici un problème plus général qui est celui des rapports didactiques entre le chercheur et son commanditaire.

V.- Conclusion : pédagogie et démographie à l'échelon local

Plus on descend dans la hiérarchie, plus les utilisateurs des travaux des démographes appartiennent à un public diversifié, autrement dit, plus les difficultés à « faire passer » l'information démographique deviennent grandes. Le contact entre les démographes locaux ou régionaux et les responsables des collectivités territoriales ou de leurs

services ne se fait pas toujours dans de bonnes conditions. Ceux-ci sont très nombreux, ceux-là sont plus que rares, et surtout il y a entre eux cette sorte d'écran formé par les non-dits, les non-réponses, les mauvaises formulations des questions, l'accumulation des lieux communs et des idées reçues fallacieuses, le refus d'accepter les réalités qui dérangent. Amener les interlocuteurs locaux des démographes à formuler clairement leurs demandes, à interpréter correctement les analyses des différences démographiques et à en comprendre les causes et les conséquences, c'est déjà beaucoup, mais cela suppose que le public ait une certaine connaissance des mécanismes démographiques élémentaires, qu'il ait conscience que tous les phénomènes de population sont interreliés, qu'il adopte une attitude rationnelle et non pas passionnelle face aux questions démographiques. Au niveau local, le chercheur se trouve en fait tout autant confronté aux habituels problèmes de collecte des données et de méthodes scientifiques qu'à un gigantesque problème de pédagogie de la démographie des petits ensembles de population. Il y a une pédagogie de la démographie locale et, en l'occurrence ici, de son volet démo-géographique, à inventer et à promouvoir.

LOUIS - JEAN
avenue d'Embrun, 05003 GAP cedex
Tél. : 92.53.17.00
Dépot légal : 395 — Juin 1992
Imprimé en France